

Les innovations sociales en Afrique subsaharienne : la place des communautés et des territoires locaux

Mebometa Ndongo
Université d'Ottawa

Juan-Luis Klein
Université du Québec à Montréal

ABSTRACT

This article reviews the state of knowledge on social innovations in Sub-Saharan Africa. Its aim is to explore and highlight the emerging trajectories of this little-discussed subject, for a continent caught between the dynamics of historical realities and the extroversion of development methods in a context characterized by multifaceted crises. To do this, the article revisits pertinent writings and explores emblematic cases by refocusing the research on a time frame extending from the 1960s to the present, when confrontation between the two movements has produced a hybridization that articulates innovations. The main finding concerns, on the one hand, a focus of social innovations on humans carried out by organizations linked to the social economy and, on the other hand, the alignment between the issues, challenges and practices whose local benchmarks particularize these innovations. The analyzed cases reveal a set of operational logics marked by the interaction between imported technologies and the pre-existing mechanisms from which innovative technologies originate. The proliferation of such technologies makes it possible to open up research perspectives highlighting socio-territorial structures, the omnipresence of solidarity activities and the predominance of community actors who have to combine social, institutional, economic, technical, and academic traits.

RÉSUMÉ

Cet article dresse l'état des savoirs sur les innovations sociales en Afrique subsaharienne. L'objectif est d'explorer et de mettre en lumière les trajectoires émergentes sur ce sujet encore peu abordé, pour un continent confronté entre l'extraversion des modes de développement dans un contexte de crises multiformes et la dynamique des réalités historiques. Pour cela, l'article revisite les écrits pertinents et explore des cas emblématiques en recentrant la recherche sur une temporalité des années 1960 à ce jour, où la confrontation des deux mouvements a engendré une hybridation qui articule les innovations. La principale trouvaille concerne, d'une part, la focalisation des innovations sociales sur l'humain portées par des organisations liées à l'économie sociale et, d'autre part, l'arrimage entre les enjeux, les défis et les pratiques dont les repères locaux particularisent ces innovations. Il ressort des cas analysés un ensemble de logiques opératoires marquées par l'interaction des technologies importées et des mécanismes préexistants à partir desquelles naissent les technologies novatrices. Le foisonnement de telles technologies permet d'ouvrir des perspectives

de recherche mettant en scène les structures socio-territoriales, l'omniprésence d'activités solidaires et la prédominance des acteurs communautaires devant combiner les dimensions sociale, institutionnelle, économique, technique et académique.

Keywords / Mots clés : Social innovation; Sub-Saharan Africa; State of knowledge; Crisis; Solidarity; Community; Hybridization / Innovation sociale; Afrique subsaharienne; États des savoirs; Crise; Solidarité; Communauté; Hybridation

INTRODUCTION

La réflexion sur les innovations sociales (IS) émerge dans les pays dits développés à la suite de la crise des modèles économiques, soit le fordisme et le providentialisme d'inspiration keynésienne, qui y avaient dominé à partir des années 1930 et, notamment, dans l'après-guerre. Au départ, pendant les dernières années du 20^e siècle, les chercheurs intéressés par ce thème étaient peu nombreux. Or, depuis le début du 21^e siècle, l'importance que lui accordent les grandes institutions internationales, ainsi que les chercheurs et les acteurs sociaux, ne cesse de croître (Klein et Harisson, 2007; Moulaert, MacCallum, Mehmood et Hamdouch, 2013; Klein, Laville et Moulaert, 2014; Nicholls, Simon et Gabriel, 2015; Guni, 2017; Howaldt, Kaletka, Schröder et Zirngiebl, 2018; Klein et al., 2019; Moulaert et MacCallum, 2019). Progressivement, l'intérêt pour les innovations sociales s'est étendu au tiers-monde mais les recherches sur ce thème sont encore en jachère, notamment en Afrique subsaharienne, où parler de la rareté des recherches sur les innovations sociales serait ignorer les travaux, bien qu'en nombre très limité, qui ont effleuré le sujet. Malgré divers récits sur des expériences pratiques, peu d'écrits présentent l'innovation sociale comme un domaine à explorer ou, encore, comme un champ de connaissance déjà exploré.

Parmi ces rares écrits, il faut souligner ceux de J.-M. Ela (1998) qui, dans son ouvrage intitulé *Innovation sociale et renaissance de l'Afrique noire : les défis du « monde d'en-bas »*, assume un parti pris analytique et critique à la fois, alliant le cadrage théorique et l'exploration de nouvelles pistes d'un développement propre aux pays africains. Il situe l'innovation sociale comme réaction envers l'incapacité des structures politiques et économiques à apporter des solutions aux problèmes du peuple africain. Ainsi, c'est la faillite du modèle importé dominant et la nécessaire reconstruction de l'Afrique qui sont visées. La question centrale est de savoir d'où peut venir cette reconstruction. La faillite du modèle extraverti imposé de l'extérieur sur l'Afrique favoriserait-elle la construction d'un modèle alternatif spécifique? Cette perspective invite à voir l'innovation sociale non seulement comme une réponse à la crise, mais aussi comme « l'émergence des comportements marquant les nouveaux visages d'une Afrique engagée dans un vaste mouvement de restructuration économique et de recomposition sociale » (Ela, 1998, p. 19).

Rêvant d'une renaissance de l'Afrique noire, Ela analyse les défis à affronter par ce qu'il appelle le « monde d'en-bas » et trouve que l'innovation sociale serait une voie incontournable. La réflexion critique portée par Ela inspire ce travail, qui se veut à la fois une synthèse et un état des lieux de la recherche sur l'innovation sociale en Afrique subsaharienne. Notre recension des écrits s'impose donc comme pionnière dans le but de proposer une synthèse des écrits sur les innovations sociales en Afrique subsaharienne et d'en dresser l'état des savoirs, ce qui permettra non seulement d'ouvrir de nouveaux axes de recherche mais aussi d'envisager des points communs en vue d'encourager sur ce thème une coopération scientifique des organismes académiques de l'Afrique subsaharienne avec des organismes nord-américains et européens.

Notre synthèse des écrits cherchera à répondre aux questions suivantes : Comment les écrits abordent-ils les innovations sociales en Afrique subsaharienne et quels sont les différents angles d'analyse qui s'en dégagent d'une manière qui reflète la réalité de cette région du monde? Les travaux explorés s'insèrent dans un univers pluridisciplinaire où la

comparaison d'espaces géographiques différents se complète par des recherches sur des thèmes contradictoires. Qu'il s'agisse de la forme ou du fond de cette synthèse, les pivots analytiques reposent sur une grille structurée autour des paramètres identifiés dans les écrits. Nous mobilisons un corpus articulé sur les monographies, articles scientifiques, travaux empiriques, lecture d'auteurs engagés, références et documents factuels, notre intuition et nos connaissances contextuelles. Ce texte propose par conséquent un cadre principal où le travail des théoriciens se joint à l'expérience des praticiens, alors que les institutionnels côtoient constamment les activités non structurées, et le formel se conjugue avec l'informalité dans une coexistence dynamique. Tous ces éléments du corpus se situent dans une interaction qui non seulement facilite leur compréhension, mais offre aussi une plateforme à partir de laquelle il est possible de décrypter les IS en Afrique subsaharienne. Cette approche écarte le risque d'une lecture maladroite de la complexité du contexte ou de l'ignorance de cette interaction qui est fondamentale pour contextualiser les IS étudiées. À propos de ces IS d'ailleurs, une telle interaction fonde la compréhension de leurs piliers, tenants, modalités d'hybridation et complémentarité d'acteurs. Tel est le cadre qui nous permettra de repérer les principaux axes pertinents pour donner à voir les contributions des recherches sur les IS en Afrique.

De notre exploration se dégagent : une configuration axiomatique qui comprend le territoire comme instigateur et réceptacle; l'interaction socio-humaine comme logique du jeu d'acteurs; la dynamique économique comme sentier des aspirations individuelles ou collectives; la distribution géo-anthropologique comme tissu des logiques spatiales; les repères culturels et traditionnels comme base sociétale; les connaissances locales traditionnelles comme ciment cognitif; et les référentiels historiques comme moteur et levier de toute dynamique d'IS des peuples africains. Ces différents aspects ont permis une lecture de l'IS en Afrique subsaharienne basée sur un corpus empirique qui évite les partis pris idéologiques. Les peuples africains au sud du Sahara s'ouvrent de plus en plus au reste du monde par leur utilisation des technologies de l'information et de la communication, où ils innovent, et par leurs mouvements migratoires pour des expériences et pratiques qui s'internationalisent en contexte de mondialisation. À travers ces expériences et pratiques, les processus sont jalonnés par des confrontations et des complémentarités qui prennent plusieurs visages, mais qui, dans tous les cas, affichent un visage humain suivant des déclinaisons privilégiant la dignité.

Nous avons structuré le résultat de ce travail de la façon suivante. Après un déblayage épistémologique, nous décrivons d'abord le contexte pour en dégager les particularités qui justifient les innovations sociales. Nous voyons dans quelle mesure ces innovations sont réalisables compte tenu des conditions dominantes dans les milieux où elles sont mises en œuvre. Ensuite, nous exposons le cadre opérationnel et identifions les domaines d'application permettant de retenir les formules pratiques centrées sur une caractéristique qui émerge de notre étude, à savoir, l'hybridation. Puis, nous présentons des cas exemplaires d'innovation sociale rapportés par certains auteurs, pour découvrir leur effet aussi bien local que global, lesquels cas se concrétisent sur les plans social et territorial. À cet égard, nous interrogeons la place ou l'influence des pouvoirs publics dans l'encadrement des systèmes d'innovation. En conclusion, nous dégageons les liens entre les éléments repérés au moyen de notre grille de lecture, ce qui nous amène à relever la perception des IS, les aspects théoriques et analytiques qui s'y rapportent, et les axes de recherche émergents.

LE CONTEXTE DE LA RECHERCHE

Le déblayage épistémologique en guise d'éléments définitionnels

Pour une compréhension de l'innovation sociale permettant d'apprendre le contexte dans lequel elle est abordée dans cet article, commençons par quelques éléments définitionnels propres au cadre d'étude. À ce propos, l'OCDE (2001) affirme que l'innovation des sciences humaines et l'innovation de la société sont indissociables. Comme preuve, l'organisme rappelle que les institutions clés de notre société (telles que le mariage, le marché, la loi ou l'école) ont toutes été des innovations sociales à un moment donné. Ainsi, une définition simple de l'innovation sociale se rapporte aux moyens (organismes, cadres législatifs, produits, types de service) expérimentés pour répondre aux problèmes et

aspirations demeurés insatisfaits dans le cadre institutionnel et organisationnel existant. Une définition plus élaborée et plus opérationnelle est cependant proposée par le Centre de recherche sur les innovations sociales (CRISES), pour qui les innovations sociales sont :

Des nouveaux arrangements sociaux, organisationnels ou institutionnels ou des nouveaux produits ou services ayant une finalité sociale explicite résultant, de manière volontaire ou non, d'une action initiée par un individu ou un groupe d'individus pour répondre à une aspiration, subvenir à un besoin, apporter une solution à un problème ou profiter d'une opportunité d'action afin de modifier des relations sociales, de transformer un cadre d'action ou de proposer de nouvelles orientations culturelles (Klein, 2017).

Ainsi, contrairement à l'acception économiste de l'innovation, qui met l'accent sur les besoins non satisfaits par le marché, et à l'orientation technologique, qui considère que toute invention technique doit comporter une dimension sociale pour devenir une innovation, nous cibons les configurations d'acteurs, les actions collectives, les procédés ainsi que les nouvelles pratiques qui transforment les milieux de vie pour le mieux-être des citoyens. De ces perspectives, Shadrack, Russell et Handy (2019) offrent une définition plus factuelle puisqu'elle s'inscrit dans un contexte agroindustriel, à savoir la production cacaoyère ayant marqué l'économie de plusieurs pays africains, comme la Côte d'Ivoire, le Cameroun, le Ghana, et le Togo. Dans ces pays, l'IS ne doit pas seulement viser l'amélioration des résultats pour les utilisateurs des services, mais chercher également à produire un impact plus profond sur les communautés et sur les expériences des groupes sociaux vulnérables, pour qu'ils puissent faire face aux crises historiques, affronter les enjeux qui se posent, et relever les défis qui se présentent.

Les crises, les enjeux et les défis : vers un modèle d'informalité solidaire?

L'attention ou l'intérêt des chercheurs envers les innovations sociales date de moins de deux décennies, si bien qu'il est essentiel de s'interroger sur le contexte de leur émergence. En Afrique subsaharienne, l'unanimité pointe une crise en tant que facteur qui a donné lieu à l'urgence et à la nécessité d'une renaissance du sous-continent. Il ne s'agit pas d'une crise ayant succédé à l'épuisement et à la remise en question d'un modèle de développement quelconque, comme c'est le cas de la crise du fordisme dans les sociétés industrialisées qui a donné lieu à plusieurs vagues d'innovations sociales (Lévesque, Fontan et Klein, 2014). Il s'agit plutôt d'une crise historique qui touche le démarrage même du modèle de développement. Généralisée à l'échelle continentale, cette crise se décline différemment dans chaque pays en fonction de ses spécificités socioéconomiques, géopolitiques et environnementales, en dépit de plusieurs similitudes sur les trajectoires historiques et sur le plan des conséquences sur les populations. L'augmentation de la pauvreté¹, l'offre insuffisante de services face à une demande accrue et la faiblesse des institutions en sont des éléments généralisés (Leloup, Moyart et Pecqueur, 2003).

Par ailleurs, la forte présence internationale, par le biais d'organismes agissant dans le cadre de ladite coopération internationale ou d'organisations non gouvernementales, marque les pratiques du développement dans cette région du monde. Cette présence s'est transformée progressivement, englobant de plus en plus de domaines et de milieux, des milieux ruraux aux milieux urbains. Elle reste permanente, et ses interactions sont inégales selon les modèles en place. En se tournant de plus en plus vers la société civile, les structures étatiques se trouvent affaiblies, nonobstant un discours prétendant leur renforcement (Ndongo, 2015).

Le cadre de gouvernance, par exemple, se caractérise par une faible participation des couches populaires dans les mécanismes à l'œuvre. Les appareils officiels restent dominés par un monolithisme institutionnel. Il s'agit d'un héritage colonial dérivé d'un modèle institutionnel centraliste—modèle *extraverti*—qui, au lieu de fortifier sa base, l'a fragilisée. Comme l'État manifeste déjà une incapacité à offrir des services à une population grandissante (jeune et urbanisée dans la grande majorité des pays africains), le vent des ajustements structurels impulsés par les institutions financières

internationales qui a balayé ces pays à partir des années 1980 a laissé au passage pauvreté, chômage, fractures socio-territoriales et affaiblissement de l'État (Ndongo, 2015).

Le cadre culturel (caractérisé entre autres par les mobilisations ethniques, les interactions sociales et les liens sociologiques, comme dans la famille élargie), reste favorable aux rassemblements sociocommunitaires et aux solidarités locales. Les structures en marge de l'économie formelle s'installent et créent une organisation et une structuration socio-territoriales respectant davantage les règles de satisfaction des besoins que la réglementation en place. C'est ainsi que l'étiquette « informel » émerge pour désigner un secteur occupant plus de 80% des activités de l'économie urbaine et rurale dans plusieurs pays (Supriya et Borghi, 2016). À titre illustratif, selon l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA), en se fiant aux unités de production informelle ou aux microentreprises comme principale source d'emploi, ce secteur apparaît comme le plus important champ d'activités secondaires et de service, et constitue un puissant réseau commercial, largement appuyé par des réseaux intercommunautaires inspirés par des valeurs de solidarité (Djade, 2011). Soulignons qu'en générant plusieurs dynamiques socioéconomiques, le secteur informel et solidaire touche presque toutes les couches socioéconomiques alors que les activités sous-jacentes ont une relation positive avec l'investissement (Misati, 2010), d'autant plus qu'on le place souvent en deuxième position après l'agriculture, mais devant le secteur formel (Kanté, 2002). À défaut d'une régulation respectée, l'informalité touche des secteurs clés du développement, comme le logement, le transport, le commerce, l'alimentation, la communication et la santé. Bref, elle s'inscrit dans ce qu'Olivier de Sardan (2010) appelle le *mode de gouvernance réel*.

Ces enjeux font dire à certains auteurs comme Amin (1972) et Hugon (2009) que le cadre social se caractérise par des échecs et crises multiformes, surtout l'échec et la crise du modèle extraverti. Sous l'influence de la mondialisation, cette situation engendre certaines transitions et mutations. Dès lors, il prévaut un vaste mouvement de restructuration économique et de recomposition sociale (Ela, 1998). Dans le cadre local, le village et le quartier sont banalisés; pourtant, c'est là que se trouvent les clés d'une réponse durable envers la crise structurelle où se trouvent les pays de l'Afrique subsaharienne depuis leur accession à l'indépendance, laquelle a reconduit et reconstruit des cadres territoriaux et des modalités de gouvernance exogènes (Hart, 2016).

À ce stade émerge un cadre d'analyse des innovations sociales en Afrique subsaharienne qui est à deux entrées. La première concerne les stratégies pour répondre à la lutte contre la pauvreté en ce qui concerne l'accès aux services essentiels par la grande majorité de la population. Les biens matériels restent très réduits. L'insécurité par rapport aux conditions de vie et de subsistance touche des millions de personnes. Mentionnons le manque de revenus qui engendre une *nouvelle pauvreté*, celle qu'on dit étroitement liée aux logiques du néolibéralisme dominant le monde contemporain (Ela, 1998). Cette analyse relie l'origine de la crise au mode d'insertion internationale de l'Afrique subsaharienne dans la mondialisation, où le capitalisme piétine les valeurs fondamentales, générant l'exclusion de plusieurs couches sociales. La seconde entrée a trait à la redéfinition de la société, une société qui est certes en besoin et en nécessité, mais qui existe dans un environnement aux nombreuses ressources susceptibles d'améliorer le milieu de vie et de travail où des populations sont actuellement ignorées. Cette analyse sous-tend d'ailleurs les critiques de ceux qui, comme Collier (2007, 2010) et Moyo (2009), questionnent l'émergence même du développement en Afrique (Gazibo et Mbatia, 2018), pendant que pour les recherches explorées, l'innovation sociale constitue un chemin possible et justifiable.

Concernant cette analyse contextuelle, les approches recensées et analysées peuvent être regroupées en deux blocs : d'abord, celles qui ciblent les contraintes extérieures qui bloquent le continent; ensuite, celles qui voient comme prioritaire le besoin de dégager les blocages internes d'ordre institutionnel et organisationnel entravant la reconstruction sociale. Ces approches donnent à explorer un nouveau champ de recherche. Mais, une exigence s'impose; selon Ela, il faut faire « des choix de recherche qui obligent à procéder à un réajustement des paradigmes, à restructurer le champ des

savoirs et à revoir les concepts, les grilles, les méthodes d'analyse et les systèmes de référence, bref, à remettre en cause les discours traditionnels sur l'Afrique » (Ela, 1998, p. 13). Voilà le point d'entrée de la recherche sur les innovations sociales sur lequel s'accordent les écrits, d'où le nouveau champ de recherche à ouvrir.

Cette ouverture, faut-il le rappeler, ne signifie pas le rejet des innovations. Si celles-ci apparaissent absentes dans les travaux scientifiques, c'est que des études n'ont pas encore ciblé ce concept de manière prioritaire, ou encore, comme le soutient De Sousa Santos (2016), que les méthodes scientifiques utilisées ne permettent pas de les voir, où les présentent comme « absentes »². Il s'agit en fait de découvrir ce qu'Ela appelle *l'autre Afrique*, où l'innovation a toujours existé, existe et existera, et se manifeste à la base par une solidarité informelle qui rappelle ce qu'on a appelé en Amérique du Sud « l'économie populaire » (Coraggio, 2016). Loin de *ripistes à la crise*, nous parlons d'un génie manifestement inconnu par les chercheurs restés loin de ce terrain.

La justification et le rôle de l'innovation sociale en Afrique subsaharienne

Dans cette course ou cette quête, il se présente une nécessité et une urgence de « reconstruire l'Afrique » au 21^e siècle. Refaire l'Afrique part donc d'un constat partagé marqué par l'épuisement du mode de régulation postcolonial, les défaillances de l'État et du marché, et la remontée des identités (Ndiaye, 2001). Justifier l'innovation sociale renvoie donc à une interrogation suggestive où l'Afrique subsaharienne en crise pourrait s'avérer un terrain privilégié pour les expérimentations sociales. L'Afrique, vu ses nombreux enjeux et défis, apparaît ainsi comme un champ fertile. Comme les innovations sociales sont peu étudiées en tant que telles, le rapport de l'ONU (2008) propose une perspective d'innovations multisectorielles dans différents pays, suivant une approche ascendante avec la durabilité comme objectif. Cette approche signifie une recherche d'impacts globaux. Sont alors ciblés les secteurs de l'agriculture, du développement rural, du domaine foncier, de l'irrigation et de la désertification.³

En ce qui a trait au développement, l'IS en Afrique subsaharienne présente deux particularités. La première est qu'ici le modèle pour lequel elle devient nécessaire s'appuie sur des bases contraires à celles de certains pays occidentaux. En effet, ce modèle repose beaucoup plus sur l'exploitation des ressources disponibles dont il faut seulement assurer la durabilité, plutôt que sur des ressources à générer suite par exemple à la désindustrialisation qui a laissé au passage plusieurs dégâts environnementaux ou suite à l'effondrement des modes de production. Malgré l'abondance des minerais, du bois, de l'eau, de la faune, des paysages, sans rivaux à l'échelle mondiale dans certains cas, l'exploitation des ressources en Afrique reste encore une activité extravertie. Cependant, l'exploitation innovante au niveau local de ces ressources nécessite la transformation du modèle économique et social dominant.

La seconde particularité de l'IS en Afrique subsaharienne est qu'elle repose sur des bases culturelles contrastées qui chevauchent les structures en place et celles associées à la mondialisation. Même dans le contexte discuté par Ela (1998) de structures religieuses en matière d'organisation ou de contestation politique, ou dans l'usage des technologies numériques (internet, technologies de l'information et de la communication [TIC]), ce chevauchement engendre des conflits qui occasionnent des schémas hybrides. Ceux-ci sont d'ailleurs perçus selon différentes perspectives. À ce titre, Mbock (2001) distingue deux perceptions coexistantes. D'une part, la *perception coopérationniste* se rapporte au retard historique de l'Afrique. Selon cette perception occidentale, le rattrapage nécessiterait le recours aux mêmes moyens que les pays occidentaux ont utilisés et une assistance technique externe. D'autre part, rejoignant une vision critique qui était dominante en Amérique latine il y a quelques décennies⁴, une *perception autonomiste* s'inscrit dans une logique où le sous-développement de l'Afrique ne correspond pas à un retard historique mais constitue la face cachée des processus de développement qui ont été à l'œuvre dans les pays industrialisés aux 19^e et 20^e siècles. Par conséquent, il serait paradoxal et contradictoire qu'une action durable provienne de ceux-là mêmes qui ont appauvri le continent. De ce fait, l'Afrique devrait se détacher des pays développés et négocier de nouveaux partenariats en considérant que ce

détachement reste la clé de son développement. Cependant, ce cadre conceptuel antagoniste peut s'avérer paralysant pour l'émergence et la reconnaissance des IS.

Par exemple, C. G. Mbock évoque le nécessaire détachement des deux perceptions préexistantes sur le développement, parlant de « coopérationnisme » et d'« autonomisme ». Cela suppose aussi d'accepter le refus du monolithisme et l'ouverture à une vision favorisant l'inventivité dont la mobilisation locale constituerait une base nécessaire dans un contexte où les discours théoriques établis et les modèles institués ont atteint leur limite (Mbock, 2001). Ainsi, l'IS peut s'inscrire dans un paradigme permettant la quête de l'intelligibilité de la réalité africaine (Ndiaye, 2011), paradigme qui prioriserait la mise au jour de solutions et d'expérimentations locales dans la perspective de la construction ascendante d'un nouveau modèle de développement (De Sousa Santos, 2016). Voilà un projet à situer entre l'économie, l'État et la société, un projet à opérationnaliser selon des modes de gouvernance, des structures de régulation et des appareils sociétaux qui seraient adaptés à la réalité de la situation.

Vue ainsi, l'IS permet en outre de mettre en relief les processus entamés par divers acteurs territoriaux afin de répondre aux besoins de la population, aider celle-ci à réaliser ses aspirations, et lui donner plus de choix. Ainsi, Ndiaye écrit : « Comment dans le système d'opportunités et de contraintes spécifiques aux pays africains, les individus, les communautés et les institutions se déploient pour soit faire face à des problèmes, soit réaliser des aspirations, soit construire/saisir des opportunités en vue d'améliorer leurs conditions de vie, renégocier la reconfiguration de l'architecture institutionnelle ou encore réajuster le mode de régulation? » (Ndiaye, 2011). Cet enjeu suggère l'IS comme réponse explicite dont le bien-fondé se trouve à la croisée d'une régulation défailante voire épuisée et d'un dynamisme local avéré, à l'ambivalence contemporaine entre une Afrique sujette à l'influence externe et une Afrique qui ressurgit grâce à la véracité de son génie innovateur. Pour s'en convaincre, il suffit d'examiner les domaines où l'innovation s'applique depuis toujours ainsi que ses différents succès à travers le continent (Punam et Angwafo, 2011).

LE CADRE OPÉRATIONNEL DE L'INNOVATION SOCIALE EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE

Les orientations générales

En Afrique subsaharienne, les IS se développent en touchant une variété de domaines. Comme elles ont trait aux structures entrant dans la recherche de solutions aux problèmes posés dans et par un contexte d'insuffisance des politiques publiques, il convient de les analyser dans le cadre de la gouvernabilité, en particulier au niveau local (Ndongo, 2010). Comme nous l'avons déjà mentionné, Ela (1998) est la référence inspirant notre propre exploration. Les écrits de ce prêtre jésuite camerounais, devenu exilé politique et mort à Vancouver au Canada en 2009, ont, comme beaucoup d'autres, toujours critiqué les régimes africains de manière acerbe. La direction à prendre concernant les innovations sociales, l'ontologie proposée et les paradigmes d'interprétation permettent la construction d'une plateforme encourageant une relecture de l'informalisation ambiante dans les sociétés africaines. Un autre élément galvanisant l'innovation en Afrique porte sur la *créativité sociale et symbolique* qui échappe aussi bien aux appareils officiels, dominés par un monolithisme institutionnel et des projets autoritaires, qu'aux analyses trop centrées sur la dichotomie coopération/autonomie. Cette créativité s'opère dans un cadre sociocommunautaire et touche les intérêts vitaux des populations.

En dépit de la multiplicité des domaines d'application des IS en Afrique, l'ancrage local et associatif privilégié par des chercheurs comme Ndiaye (2010) demeure un fondement important pour l'analyse. C'est ainsi que les notions suivantes constituent des paramètres par lesquels se tissent et se construisent des dynamiques innovantes : ethnicité, affinité, confession, lignée, intérêt... De telles notions tracent les frontières du voisinage et caractérisent les regroupements qui, sur le plan géographique, construisent la territorialité.

Les angles d'analyse

Les activités, le mouvement associatif et le territoire

En Afrique subsaharienne, l'IS se pratique davantage sur des bases collectives plutôt qu'individuelles. D'ailleurs, Ndiaye (2010) dira que le mouvement associatif se positionne comme vecteur, acteur et révélateur des IS. À ce titre, plutôt que d'être galvanisées par les structures académiques ou poussées par les instances de régulation (à l'instar du Québec entre autres), les IS naissent de regroupements locaux, à partir d'expérimentations ancrées territorialement dont il faut rappeler, avec Klein (2008; 2014), les effets structurants sur les plans institutionnel et social, ainsi que sur ceux d'identité et d'appartenance. Identité, collaboration socioéconomique et ancrage culturel sont donc les principaux concepts sous-tendant la définition du territoire et permettant de comprendre les IS étudiées dans cet article. À titre d'exemple, citons trois cas d'innovation recensés au Cameroun (Ela, 1998), permettant d'ailleurs une mise à jour des observations sur ces cas. Notons d'abord la gestion du rapport à l'espace en agriculture dans le milieu rural. Cette gestion s'inscrit dans un nouveau processus qui décrit l'activité de manière à la replacer sur les territoires, ce qui rejoint, d'une certaine façon, l'approche de la reterritorialisation de l'agriculture. Deuxièmement, en étudiant les attitudes en milieu urbain et les réactions des femmes face à la crise à Yaoundé, on peut identifier des initiatives de ces femmes par rapport aux problèmes de la mobilité urbaine, de l'habillement, de l'alimentation et des activités productrices de revenus. La dynamique commerciale dans les espaces prend ainsi une forme novatrice. La formule utilisée inverse la pratique courante où le producteur, le fournisseur ou le vendeur d'un service se voit confiné à un cadre physique formel. En effet, celui-ci devient mobile, ambulante. Il va vers le consommateur à travers des intermédiaires constitués de jeunes le plus souvent désœuvrés. Cette dynamique crée une polarisation d'activités qui cristallise les modes d'organisation de l'espace relatifs à une économie sociale et solidaire territorialement intégrée⁵. Troisièmement, une étude sur les ordures démontre comment dans un contexte d'absence de politiques ou de programme systématique de traitement des déchets, les microentreprises locales innovent en établissant une économie locale orientée vers la collectivité et en créant des emplois, actions qui sont allées jusqu'à susciter l'intérêt de la Banque mondiale.

Sur un autre plan, l'IS est analysée suivant la perception des dynamiques démographiques. Celles-ci apparaissent comme la réponse des ménages et des familles à la crise de l'économie et aux rigueurs des programmes d'ajustement structurel. Des regroupements sociogéographiques s'opèrent, des trajectoires de la mobilité se dessinent, des interactions spatiales se créent, des distances se transforment. Bref, ces dynamiques s'inscrivent dans des schémas innovants qui satisfont les nouveaux besoins. Ainsi, se regrouper suivant une base clanique ou parentale, suivre des itinéraires vers des espaces attractifs à l'emploi, interagir avec ceux qui offrent les biens et services, et se déplacer en fonction de l'élément psychologique qui minimise la distance et le temps par rapport à l'intérêt recherché se font en conformité avec les valeurs locales de solidarité et d'entraide. Ces expériences locales rejoignent les expérimentations territorialisées réalisées dans d'autres contextes selon une perspective alternative face à la mondialisation (Tremblay, Klein et Fontan, 2016).

L'innovation peut alors se manifester dans différentes sphères sociales. Même si beaucoup reste encore à faire pour ce qui est de constructions à réaliser et de services à offrir, l'innovation parvient à s'opérer dans des secteurs clés sensibles qui touchent directement le bien-être des populations, alors que les acteurs sont le plus souvent identifiables dans les structures informelles par rapport à une mainmise étatique en retard en matière institutionnelle.

Les acteurs

En Afrique subsaharienne, le faible accès aux emplois formels et aux services de base découle de l'échec des gouvernements à satisfaire les besoins croissants. Cela provoque l'émergence d'initiatives populaires. En examinant le rôle de ces initiatives en termes de création d'activités génératrices de revenus et d'établissement d'infrastructures et de services nécessaires, on découvre comment ces activités s'écartent des modes de gouvernance officiels en place tout en s'y insérant. Souvent qualifiées d'informelles, de telles activités se développent par des efforts collectifs. Beaucoup

d'entre elles touchent l'habitat. Dans ce que Herrle, Fokdal et Ley (2013) désignent par *new urban players*, on distingue plusieurs catégories d'acteurs associées aux IS :

- Les groupes de la société civile qui s'impliquent dans la fourniture de services urbains en transigeant avec les instances étatiques locales pour promouvoir des approches favorables à la population locale;
- Les organisations non gouvernementales fondées par des bailleurs de fonds extérieurs qui agissent par l'entremise d'un personnel professionnel;
- Les mouvements locaux parmi lesquels on distingue l'organisation des pauvres urbains—en augmentation ces dernières années—qui sont à l'origine de la lutte pour des droits politiques dans plusieurs pays.

Dans ce contexte, la configuration d'acteurs se complexifie, donnant à voir la place des associations dont le champ d'action se définit en dehors des instances étatiques. D'ailleurs, le mot « association » caractérise fondamentalement la structuration et les reconfigurations d'acteurs dans cette économie où prédominent des dynamiques collectives et des finalités sociales. En général, on distingue : des associations de base agissant au niveau communautaire; des associations ethniques structurées autour d'une langue commune; des associations syndicales formées sur la base d'affinités socioprofessionnelles et de métier; et des associations dédiées au crédit qui fonctionnent suivant des principes de solidarité et de réciprocité. L'expérience historique des tontines constitue un fondement pour cette dernière forme d'association. Comme innovation sociale, la tontine, dont les acteurs relèvent essentiellement des dynamiques communautaires, constitue une institution dans plusieurs sociétés africaines en raison de son fonctionnement à l'écart des règlements du secteur financier formel. Ainsi, prêteurs, associations rotatives d'épargne et de crédit, banquiers mobiles, groupes d'entraide, propriétaires, voisins, amis et membres de la famille forment une structure fonctionnelle de prêts dont l'approche s'est diffusée et répandue dans le monde entier sous forme de microcrédits ou de microfinancement (Tche, 2009).

L'innovation institutionnelle

Le cadre agricole permet l'expérience de cogestion dans la lutte contre l'exclusion sociale et la vulnérabilité, ce qui favorise la participation des pauvres dans la gestion des ressources. Cette expérience permet d'examiner les innovations institutionnelles. Dans une structure de pêche, ces innovations concernent : la justification et la formulation du processus d'élaboration des projets; la construction d'un cadre politique et juridique; la création d'institutions efficaces et de liens permettant une participation effective et équitable; et les mesures d'incitation à la gestion partagée. Dans un tel contexte, la communication se fait de manière innovatrice. L'objectif est de renforcer le développement à la base et parvenir à la sensibilisation mondiale des structures agissant à ce niveau. Pour cela, on adapte les stratégies et les approches communautaires sous-jacentes en utilisant les technologies de l'information et de la communication (Westlund, Holvoet et Kébé, 2008). Différents exemples illustrent comment l'innovation institutionnelle s'est opérée, notamment en Afrique de l'Est, à travers la politique des districts institutionnels.

Afin de favoriser la participation des mouvements populaires dans la démocratisation des processus politiques et l'amélioration de la qualité et l'efficacité du développement rural, l'innovation porte sur la proximité des populations aux institutions afin d'articuler les différents paliers à leur meilleure capacité de collaboration, d'apprentissage et de partenariat vertical et horizontal dans la formulation et la mise en œuvre des politiques tout comme dans la fourniture de services sociaux à la population. La protection des sources d'eau, l'horticulture ou la gestion des ressources naturelles ont pu bénéficier de telles innovations grâce à la mise sur pied de plateformes multisectorielles. Cette innovation s'appuie sur la possibilité d'améliorer les dimensions cognitives, structurelles et interactives des communautés, renforçant ainsi leur capital social. Cela passe par la construction du statut des communautés par lequel le changement des comportements et d'attitudes se conforme aux règles prônant la primauté des intérêts collectifs sur les intérêts individuels. De même, on oriente le développement d'institutions pour devenir un instrument de changement. La construction des capacités communautaires collectives sera utilisée dans la transformation de la société en renouvelant sa capacité à faire face à

l'hétérogénéité des demandes dans les villages. Ces quelques exemples soulèvent l'enjeu des changements institutionnels et organisationnels par l'innovation, un enjeu qui, par ailleurs, aboutit à celui de l'institutionnalisation de l'IS en Afrique (German, Mowo, Amede et Masuki, 2012; Sanginga, Waters-Bayer, Kaaria, Njuki et Wettasinha, 2009).

La réinvention de l'innovation sociale

Dans les mouvances associatives et communautaires, l'IS peut être plus ou moins visible. Elle est visible lorsqu'elle est vécue en réponse à un problème social clair, comme l'exclusion ou la marginalisation. Mais elle est moins visible lorsqu'elle s'imbrique dans l'informalité. Sans parler de l'usage des TIC (dans la recomposition des activités locales, par exemple), revenons sur les innovations non structurées qui se manifestent au sein des associations et des communautés. Il s'agit dans ce cas d'un communautarisme associatif non marchand (Ela, 1998). Ce sujet mérite un approfondissement empirique afin de découvrir les pratiques sociétales qui ont marqué historiquement les collectivités africaines et cimenté la solidarité sociocommunautaire. Ces pratiques touchent et se manifestent dans divers domaines sociaux comme l'alimentation, le travail communautaire, l'entraide, et l'organisation d'événements publics et privés. Tout ceci se pratique loin des schémas étudiés dans les écrits sur l'innovation sociale en général. Ce sont des pratiques assimilables à des modes de vie, à la culture locale, bref, à un système de gouvernance réelle avec des ressorts endogènes.

L'entrepreneuriat communautaire

Sous le prisme des initiatives locales, distinguons la piste communautaire et la piste sociale en matière entrepreneuriale. Tel qu'étudié au Sénégal, l'entrepreneuriat communautaire révèle son potentiel pour les IS. Dans cette perspective :

L'entrepreneuriat communautaire regroupe diverses initiatives d'autopromotion socioéconomique portées par des groupes sociaux composés en majorité d'individus en situation de vulnérabilité et destinées, sur une base socio-territoriale, à prendre en charge la demande sociale, réaliser des aspirations ou construire des occasions au profit de leurs sociétaires et/ou de la communauté. Il constitue un mode particulier d'organisation basée sur l'hybridation d'une dynamique associative avec une logique entrepreneuriale soumise à une rentabilité écosociale. (Ndiaye, 2006)

Qu'il s'agisse de la production, de la prestation ou de la redistribution des services, l'entrepreneuriat communautaire sous-jacent aux innovations socio-territoriales s'est manifesté dans l'autonomisation d'acteurs sociaux vulnérables et la recomposition de l'architecture institutionnelle locale. L'expérience sénégalaise a permis de résoudre le problème de la vulnérabilité et la marginalisation institutionnelles, économiques, financières et sociales des acteurs sociaux, des territoires ou des secteurs d'activités—comme l'artisanat dans une caisse de crédit des artisans—par la mise en place, avec l'appui d'organisations non gouvernementales, d'un système de financement décentralisé, y compris un système destiné exclusivement aux artisans. L'innovation s'est réalisée dans la transformation des sources de frustration en sources de mobilisation autour d'une dynamique autonome où les artisans assurent leur accès au crédit, et ce dans l'esprit de la transformation de stigmates en emblèmes prônée par les chercheurs en développement des territoires⁶. L'accès au crédit à des conditions soutenables, la démocratisation de la finance et la dynamisation de l'économie locale permettent de lutter contre l'exclusion financière et d'assurer un système de financement de l'entrepreneuriat local en élargissant son lien aux micro-entrepreneurs et aux fonctionnaires et en prônant des démarches hybrides.

Dans cette dynamique entrepreneuriale au Sénégal, Ndiaye (2006) évoque l'exemple d'une association pour le développement œuvrant en faveur des communautés locales qui, constatant l'absence de structures préscolaires et le chômage au sein des collectivités éducatives, met sur pied une garderie communautaire accessible aux enfants des familles moins nanties. L'innovation consiste ici en l'insertion socioprofessionnelle des membres. À ce titre, l'entrepreneuriat communautaire manifeste la volonté de promotion socioéconomique de ses membres et démocratise l'accès aux services de base. En ne s'intéressant qu'au cas de cette recherche, même si un élargissement comparatif

est possible, la stratégie de structuration des acteurs sociaux, selon les socio-anthropologues africains comme Ela (1998), s'opère par un groupement d'intérêt socioéconomique en fonction des réalités contextuelles. Un tel groupement favorise une diversification orientée par l'entreprise communautaire. À titre d'exemple, pour s'adapter à la mouvance institutionnelle et accéder au soutien, une organisation de femmes responsables de la transformation de poissons a évolué pour devenir une coopérative puis un groupement d'intérêt économique. Ce processus renforce les aptitudes et repositionne stratégiquement les acteurs, les secteurs et les territoires marginalisés. Les structures entrepreneuriales mises en place grâce aux entrepreneurs sociaux augmentent leur légitimité en se mobilisant pour servir une communauté territoriale. Voilà comment l'ancrage social des leaders sociaux recompose le leadership local.

La revitalisation socio-territoriale s'évalue au moyen de certaines activités spécifiques. L'innovation porte sur la microfinance (Ouédraogo et Gentil, 2008). Celle-ci facilite la distribution des crédits à une clientèle souvent exclue du financement bancaire. Les artisans, les femmes et les chômeurs peuvent ainsi redynamiser le secteur artisanal en particulier et l'économie locale en général avec des effets tels que la création d'emploi, l'émergence de micro-entrepreneurs, l'inclusion de catégories sociales marginalisées et même celle du secteur public. L'innovation se présente sous une forme d'hybridation des ressources mobilisables. Cette approche alternative face à la faiblesse des moyens financiers combine différentes ressources de manière adaptée. Ainsi, les ressources marchandes comme les lignes de crédits, l'épargne et la prestation des services se complètent, d'une part, avec les ressources non marchandes en termes de subvention et d'appui institutionnel et technique et, d'autre part, avec les ressources non monétaires concernant l'engagement social et l'accès aux réseaux et à l'information. Cette alternative rivalise avec le pouvoir public qui mise au contraire sur un modèle sectoriel et hiérarchique, sur des partenaires inscrits dans des cadres macro et standardisés, et sur le capital privé dominé par la règle du profit. S'il reste à innover sur la gestion et la maîtrise des effets à l'échelle des grands espaces, on ne saurait ignorer le rôle de l'entreprenariat communautaire dans la dynamique institutionnelle locale.

La recomposition institutionnelle locale bénéficie d'un apport substantiel au Sénégal. Dans la coproduction des services publics locaux telle la cogestion des déchets ménagers, on innove en instaurant un système liant les collectivités locales urbaines ou rurales et des entreprises de collecte. Un abonnement des ménages et une subvention municipale assurent le cofinancement. Répandu en Afrique de l'Ouest, ce système corrige la défaillance du système institutionnel dominant en favorisant l'implication de nouvelles parties prenantes, la desserte d'espaces urbains souvent marginalisés et la fiscalité locale, ce qui se répercute sur la reconfiguration institutionnelle. La transformation résultante reflète le passage d'un mode de gouvernance dominé par l'administration et la technicité à un mode où prévalent le partenariat et la subsidiarité.

En fin de compte, l'entreprenariat communautaire présente un potentiel innovateur et alternatif au regard de la capacité des entrepreneurs et leaders d'orienter et d'évaluer les résultats et effets des initiatives en fonction de la desserte des communautés et de la population. Toutefois, des défis se présentent lorsqu'il faut situer l'entreprenariat communautaire à différents niveaux et échelles de gouvernance dans un contexte de régulation où le mode extraverti subit les effets de la mondialisation et où s'affirment les perspectives ascendantes (« bottom up »), où réseautage, concurrence et interactions restent inévitables. L'entreprenariat communautaire peut aussi être le lieu d'expérimentation d'innovations sociales, alors que se pose l'enjeu de les diffuser et de les institutionnaliser (Ndiaye, 2006).

Comme la plupart des IS émergent dans les milieux associatifs en Afrique, ces milieux sont valorisés pour leur potentiel innovateur, surtout que ce potentiel en entraîne un autre, le potentiel alternatif. Selon S. Ndiaye :

Le potentiel innovateur systématise les initiatives porteuses promues par les associations dans le but de répondre aux besoins de leurs membres, réaliser leurs aspirations ou encore profiter/construire des opportunités, ce qui peut induire un changement social à divers niveaux. Le potentiel alternatif s'interroge sur les

incidences induites par le potentiel innovateur des dynamiques communautaires en termes de repositionnement stratégique, de changement social ou encore de reconfiguration/refondation des structures ou des modalités de régulation politique et économique. Sous l'angle des innovations sociales, les dynamiques communautaires dépassent une simple réaction des populations au dépérissement de l'État ou à la crise (Ndiaye, 2010, p. 199).

Tableau 1 : Relations entre les parties prenantes de l'IS dans les différents milieux et interactions sectorielles

Milieu/secteur	Partie prenante	Type d'interaction
• Urbain	• Marchands	• Intermédiation
• Territoire intégré	• Acteurs du petit commerce	• Mobilité du vendeur vers l'acheteur/consommateur
• Ville dépourvue de stratégie publique de développement	• Microentreprises locales	• Collectivisme des dynamiques socioéconomiques
• Espace à forte expansion démographique	• Ménages et familles	• Regroupement sociogéographique
• Zone vulnérable	• Nécessiteux, désœuvrés	• Itinéraires d'attraction à l'emploi • Interaction avec pourvoyeurs des biens et services par rapport aux valeurs locales de solidarité et d'entraide • Déplacement minimisant l'espace et le temps en fonction des intérêts
• Espace où prédomine l'économie solidaire	• État • Société civile • ONG internationales et professionnels • Mouvements locaux • Associations	• Confrontation d'intérêts avec instances étatiques locales • Collaboration à finalité sociocommunautaire, ethnolinguistique, syndicale • Opération de microfinancement, tontine
• Territoire où sévit une faiblesse institutionnelle et des exclusions sociales	• Producteurs sectoriels du développement rural—agriculteurs et pêcheurs	• Dynamiques coopératives, participatives dans l'élaboration des règles de gestion dans les districts institutionnels décentralisés • Rapprochement et articulation institutionnels pour de meilleurs apprentissage, collaboration, et action partenariale

Comme synthèse du cadre opérationnel en Afrique subsaharienne, le tableau 1 illustre les relations entre les parties prenantes de l'innovation sociale dans différents milieux et fait ressortir les interactions sectorielles explicitées dans les angles d'analyse identifiés.

LES CAS D'INNOVATIONS SOCIALES DANS DIFFÉRENTS DOMAINES DE DÉVELOPPEMENT

Comme nous l'avons dit, en Afrique subsaharienne, différents cas d'IS sont identifiables et touchent divers domaines, qu'il s'agisse des pratiques de construction locale en milieux sociocommunautaires (German et al., 2012; Ouédraogo et Gentil, 2008), de l'usage d'outils et technologies importés (Sanginga et al., 2009), de nouvelles pratiques dans le domaine de la santé (Ministère de la Santé, 2009) ou d'expérimentations de nature monétaire, même si cela n'est qu'un recyclage de pratiques historiques préexistantes en Afrique (Afrique média TV, 2020). Selon leur localisation, la description de leur objet s'arrime avec différentes formules opératoires (Tableau 2). Si ces circonstances révèlent son étendue et son ampleur continentale (Lelart, 1990), l'IS constitue tout de même un paradigme émergent avec un potentiel mondial susceptible de s'imposer à une époque où débutent des réflexions sur différents secteurs (Banerjee, Carney et Hulgard, 2020; Sanginga et al., 2009).

Tableau 2 : Cas d'innovations sociales en Afrique

Innovation sociale	Emplacement	Objet	Formule
<ul style="list-style-type: none"> Gestion des ressources agricoles, halieutiques, hydrauliques, écosystémiques et écotouristiques 	Kenya, Madagascar, Ouganda, Sierra Leone, Tanzanie, Zambie, Afrique du Sud, Nigeria	<ul style="list-style-type: none"> Réduction de l'appauvrissement causé par le transfert descendant des technologies Interactions d'acteurs Regroupement de potentialités individuelles et organisationnelles Réserves marines Connaissances traditionnelles 	<ul style="list-style-type: none"> Travail collectif Transformation de nouvelles idées en interventions bénéfiques aux fermiers appauvris Collaboration interne et externe au territoire Co-crédation de nouveaux sentiers dans la construction touristique
<ul style="list-style-type: none"> Technologie et travail agricole 	Ouganda	<ul style="list-style-type: none"> Arrangements institutionnels Mécanismes et règles d'interactions individuelles et collectives 	<ul style="list-style-type: none"> Équipe et communautarisme Interaction et complémentarité Accord et convergence
<ul style="list-style-type: none"> Tontine 	Cameroun, Benin, Côte d'Ivoire, Nigeria, Mali	<ul style="list-style-type: none"> Mécanisme d'épargne en microfinance Mobilisation d'épargne Modalités de crédit 	<ul style="list-style-type: none"> Réseautage Intermédiation Collectivisme Mutualité Réunion périodique de cotisation
<ul style="list-style-type: none"> Réinvention (repenser) du développement communautaire 	Ghana	<ul style="list-style-type: none"> Systèmes éducatif et sanitaire Ressources communautaires Structures et leadership communautaires Gouvernance agricole Stratégie organisationnelle 	<ul style="list-style-type: none"> Échange de la gratuité des services au travail dans les plantations Financement graduel, par paliers Priorisation des besoins Développement des pratiques Autogestion et supervision communautaire Financement et subvention autocentrés Partenariat intercommunautaire dans la gouvernance agricole
<ul style="list-style-type: none"> Hybridation et dynamique linguistique dans les communications 	Côte d'Ivoire, Cameroun, Nigeria	<ul style="list-style-type: none"> Relations sociales et interpersonnelles Canalisation d'activités socioéconomiques Organisation d'interactions sociales Construction de réseaux 	<ul style="list-style-type: none"> Façonnement par intégration de langues élémentaires Reconceptualisation de langues coloniales Usage commercial et communautaire Construction de nouveaux cadres de travail Usage unique dans les interactions
<ul style="list-style-type: none"> Centres villageois d'information et de communication 	Rwanda	<ul style="list-style-type: none"> Flux technologiques Informations et connaissances Communication Apprentissage Interaction Négociation Conditions de vie 	<ul style="list-style-type: none"> Participation au processus transformateur d'idées en produits ou services Partage de résultats Génération de connaissances et apprentissage par socialisation
<ul style="list-style-type: none"> Arrangement institutionnel pour l'amélioration du travail et le contournement des contraintes 	Tanzanie, Zimbabwe, Malawi	<ul style="list-style-type: none"> Développement technologique Système de livraison Besoins et priorités des ménages Capacités exploratoires des fermiers 	<ul style="list-style-type: none"> Division de nouvelles technologies sur les plans matériel, mental et organisationne lConception de nouvelles technologies Traduction d'idées pour utilisation sociale et économique nécessitant des technologies appropriées

Tableau 2 (suite)

Innovation sociale	Emplacement	Objet	Formule
• Centres villageois d'information et de communication	Rwanda	<ul style="list-style-type: none"> • Flux technologiques • Informations et connaissances • Communication • Apprentissage • Interaction • Négociation • Conditions de vie 	<ul style="list-style-type: none"> • Participation au processus transformateur d'idées en produits ou services • Partage de résultats • Génération de connaissances et apprentissage par socialisation
• Arrangement institutionnel pour l'amélioration du travail et le contournement des contraintes	Tanzanie, Zimbabwe, Malawi	<ul style="list-style-type: none"> • Développement technologique • Système de livraison • Besoins et priorités des ménages • Capacités exploratoires des fermiers 	<ul style="list-style-type: none"> • Division de nouvelles technologies sur les plans matériel, mental et organisationnel • Conception de nouvelles technologies • Traduction d'idées pour utilisation sociale et économique nécessitant des technologies appropriées
• Télémedecine ou cybersanté	Cameroun, Mali, Ghana, Rwanda	<ul style="list-style-type: none"> • Système de données • Structure et gouvernance sanitaire • Technologie mobile • Informatique médicale • Flotte mobile en pédiatrie 	<ul style="list-style-type: none"> • Prise en charge à distance • Collecte d'informations sanitaires et hospitalières • Intranet par interconnexion en réseau électronique national des établissements • E-gouvernance par vidéoconférence entre structures centrées et décentralisées à travers des portails Web • Collaboration d'acteurs
• Assurance santé à base communautaire	Burkina Faso	<ul style="list-style-type: none"> • Environnements pauvres en ressources • Soins de santé modernes en milieu rural • Arrangements informels 	<ul style="list-style-type: none"> • Traditions nationales • Solidarité locale • Partage des risques • Solidarité et réciprocité • Participation communautaire • Mutualité
• Dynamique monétaire pour une socio-économie de participation populaire, rapprochement d'acteurs et inclusion financière	Collaboration entre Amérique du Nord (Canada, USA) et Cameroun, Côte d'Ivoire, Togo	<ul style="list-style-type: none"> • Économie numérique • Transfert d'argent • Commerce électronique 	<ul style="list-style-type: none"> • Écosystème <i>Koripay</i> d'un réseautage incluant gouvernement municipal, banque, client, commerçant et entreprise • Usage de cellulaire

Les pratiques co-construites localement

Le fait que l'Afrique puisse profiter de certaines occasions qui se présentent ne cache pas qu'elle soit confrontée à des défis de taille. Elle devra mettre en évidence les innovations au niveau local et évaluer l'ampleur de celles-ci pour avoir un impact à plus grande échelle. Cette orientation suggère d'inscrire l'IS dans une vision privilégiant la transformation et la durabilité. Encouragement externe et initiative locale sous-tendent la co-construction indispensable pour les nouveaux paradigmes innovateurs, rejoignant ainsi l'approche prônée par Klein, Laville et Moulaert (2014). La co-construction de l'IS en Afrique est une pratique courante identifiable à travers diverses expériences.

Ndongo & Klein (2020)

Par exemple, au Kenya, à Madagascar, en Ouganda et en Sierra Leone, la gestion des ressources agricoles, halieutiques et écotouristiques devient une innovation dès lors que sous l'étiquette « pratiques responsables », la réduction de la pauvreté grâce à l'amélioration de l'agriculture et la pêche résulte d'une initiative co-construite par les acteurs locaux. Ceux-ci interagissent en regroupant leurs potentialités individuelles et organisationnelles par des formules de collaboration au sein de leur territoire et au-delà de celui-ci, afin de transformer de nouvelles idées en interventions bénéfiques aux fermiers appauvris. C'est ainsi que dans un cadre villageois, on mise sur les réserves marines, la co-création de nouveaux sentiers devenant ainsi possible en écotourisme. Prioritaire, le tourisme durable fonde la construction touristique sur les connaissances traditionnelles.

C'est en référence à ces pratiques qu'en Tanzanie, la gestion de l'eau à travers un projet élaboré conjointement compense la pénurie dans les infrastructures, alors qu'en Zambie, la restauration d'appartements préserve les cadres de vie. D'autre part, la protection des écosystèmes à travers le *Bushbuckridge Project* découle d'un travail collaboratif dans les zones humides de l'Afrique du Sud. Au Nigeria, *les vaches à kilowatts* permettent la transformation des déchets en énergie et en engrais (Sanginga et al., 2009; German et al., 2012).

Afin de souligner l'intérêt pour l'IS en Afrique, un symposium tenu en Ouganda en 2006 a recommandé un *système d'innovation* comme approche de réduction de la pauvreté. Ce système devrait tisser systématiquement des liens fonctionnels entre les parties prenantes et les organisations encadrées par une politique institutionnelle (German et al., 2012). Les recommandations visent surtout l'encouragement de l'innovation rurale au Malawi et en Ouganda, en misant sur les moyens d'identification de potentiel de marché pour des biens pouvant être commercialisés. De même, il est recommandé d'intensifier la promotion des centres d'information et de communication dans les villages au Rwanda et dans les écoles d'agriculture sur le terrain au Kenya (Sanginga et al., 2009).

Dans leur étude, *Innovation Africa*, Sanginga et al. (2009) abordent les innovations communautaires. Les auteurs donnent à voir des approches fondées sur l'action conjointe et interactive dans le cadre de systèmes d'innovation et de connaissances agricoles. L'enquête menée pour leur étude considère l'IS comme le résultat d'un processus d'apprentissage social à travers des interactions individuelles et organisationnelles destinées à la création et à l'application des connaissances (Sanginga et al., 2009).

L'Ouganda innove dans la technologie et le travail agricoles en ciblant les arrangements institutionnels, les mécanismes et règles d'interactions individuelles et collectives grâce aux formules d'équipe, de communautarisme, d'interaction, de complémentarité, d'accord et de convergence. Le cas de la tontine se distingue, notamment au Bénin, au Cameroun, en Côte d'Ivoire, au Mali et au Nigeria, par le ciblage du mécanisme d'épargne en microfinance, de la mobilisation d'épargne et de modalités de crédit, le tout traduit par des formules de réseautage, d'intermédiation, de collectivisme, de mutualité et de réunion périodique pour la cotisation.

Au Ghana, deuxième exportateur mondial du cacao, une organisation non gouvernementale dénommée *Cocoa360* innove dans la modélisation d'un développement communautaire qui tire parti des ressources des communautés existantes pour améliorer l'accès à l'éducation et aux soins de santé des cultivateurs de cacao et de leur famille, en se détournant de la dépendance à long terme de l'aide étrangère. Le modèle de repenser le développement communautaire sous forme de promotion porte ici sur une déconstruction des paradigmes dominants sur le développement international dont l'approche par le haut est à revoir dans le but de laisser les processus décisionnels aux mains de ceux que les interventions sont destinées à impacter, soit les populations locales. Pour cela, en réponse aux défis inhérents aux systèmes ciblés en milieu rural et urbain et aux communautés éloignées, les ménages appauvris obtiennent la gratuité des frais de scolarité et des subventions pour divers services en échange de leur travail dans les plantations gérées

par eux-mêmes. Ce travail suit les directives de *Cocoa360* concernant les demandes de revenus destinées à l'amélioration graduelle de ces systèmes. Il s'agit d'une approche de financement par paliers où les revenus sont alloués graduellement selon une logique de priorisation des besoins communautaires liés aux fournitures des services. En ciblant les deux secteurs éducationnel et sanitaire, on privilégie les stratégies organisationnelles de développement des pratiques axées sur la gestion et la supervision autocentrée d'activités agricoles connexes aux mains des leaders locaux. Les profits des récoltes sont utilisés pour les subventions. On réalise un partenariat intercommunautaire entre les structures gouvernementales, les leaders et membres communautaires, les comités villageois, les associations de parents et d'enseignants, et les bailleurs de fonds, tout comme on réalise la mise sur pied des centres de partage des expériences vouées au développement dont le pouvoir d'influence a un effet sur la gouvernance agricole (Shadrack, Russell et Handy, 2019).

Dans le domaine de la communication, l'Afrique subsaharienne semble être un cadre géographique où le nombre de langues parlées est non seulement important, mais aussi où la dynamique linguistique (la naissance, l'utilisation et la transformation de langues) reste florissante. En effet, des langues hybrides structurent de manière innovatrice l'espace, harmonisent les relations sociales et interpersonnelles, orientent les activités socioéconomiques vers de nouveaux sentiers et réorganisent les interactions entre différentes couches sociales. Ces langues ont la particularité d'atteindre un très grand nombre de populations dans presque toutes les couches de la société. Leur analyse permet de considérer l'hybridation linguistique comme une IS à orientation culturelle. Le Nouchi en Côte d'Ivoire et le Pidjin au Cameroun et au Nigeria en sont deux exemples. C'est ainsi qu'on parle de *créolisation* à la base du façonnement de nouvelles langues intégratives et, surtout, d'une reconceptualisation de la langue coloniale (Boufey-Bastick, 2012).

D'ailleurs, sans pervertir la diversité ni réduire le patrimoine linguistique, ces innovations rendent les activités efficaces, accélèrent leur exécution et augmentent leur efficacité par un accroissement qualitatif et quantitatif de la production et de la consommation. L'attraction de la clientèle dans les espaces commerciaux, le raffermissement des liens d'affaires ou communautaires, le rapprochement entre les vendeurs et les acheteurs, le maintien des aires de marché et la construction de nouveaux cadres de travail se font par l'intermédiaire de la langue. Dès lors, la contribution des langues au développement ne fait pas de doute et son rôle de vecteur de l'innovation s'affiche. Le fondement et l'enracinement de l'analyse qui précède découlent d'un principe écolinguistique où la communication est plus efficace lorsque le transmetteur d'un message et le receveur parlent la même langue. Par ailleurs, si augmenter la participation par le mode linguistique dans le cadre d'activités sociocommunautaires et économiques constitue une innovation culturelle, dans le domaine religieux par exemple, on a vu comment l'islam en langue locale fait de nombreux adeptes au Burundi (Ntakirutimana et Kabano, 2013).

L'innovation sociale par l'usage des technologies d'information et de communication (TIC)

En Afrique, le génie innovateur se manifeste à travers l'adaptation d'intrants exogènes et la conception de technologies locales, d'où l'hybridation des pratiques émergentes sur laquelle nous insistons. Ce contexte, où se côtoient tradition et modernité, impose l'IS comme une nécessité pour affronter la complexité des situations par un processus d'apprentissages, d'initiatives et d'interactions sociales au sein de nouveaux réseaux informels (Ly, 1985). Dans différents domaines, on découvre comment les technologies associées à des outils fabriqués à l'extérieur sont déviées de leur mission première pour être utilisées localement de manière innovatrice. Les outils de communication, par exemple, sont réorientés pour faciliter l'expédition de l'argent au moyen d'un téléphone cellulaire en utilisant les mêmes canaux électroniques (Afrique média TV, 2020). Ces innovations se pratiquent encore à l'échelle individuelle ou dans des groupes restreints. Leur popularité gagne du terrain, malgré—voire grâce à—l'absence d'une régulation officielle, et toutes les catégories sociales les utilisent. Si l'impact social reste à creuser, la créativité ici ne fait pas de doute. Assiste-t-on alors aux débuts d'une restructuration des services, des infrastructures et des établissements financiers? Par ailleurs, on

remarque une certaine polarisation d'activités socioéconomiques et territoriales tout comme une dynamique particulière sur la mobilité (multiforme).

Au Rwanda, les centres villageois d'information et de communication ont la particularité de porter sur les flux technologiques, les informations et les connaissances pour assurer une communication où l'apprentissage par interactions et négociations améliore les conditions de vie. Pour cela, la participation au processus de transformation des idées en produits ou services, le partage de résultats, la génération de connaissances et l'apprentissage par la socialisation deviennent des formules de prédilection.

Sur le plan institutionnel, l'arrangement pour l'amélioration du travail et le contournement des contraintes a pour objets le développement technologique, l'amélioration du système de livraison, la satisfaction des besoins et priorités des ménages, auxquels il faut ajouter les capacités exploratoires des fermiers où la Tanzanie, le Zimbabwe et le Malawi innove par le partage de nouvelles technologies sur les plans matériel, mental et organisationnel, surtout par la conception de telles technologies et la traduction d'idées pour une utilisation sociale et économique nécessitant celles qui sont appropriées.

Par ailleurs, l'usage des technologies importées dans un domaine aussi important que la santé, à la manière des Living Labs, est une innovation qui mérite qu'on y porte attention, car son ampleur ne fait qu'augmenter avec diverses dénominations. Au Mali, la *télésanté* intéresse l'État. D'où la mise en place d'une Agence nationale de télésanté et d'information médicale. En Ouganda, la *micro-santé* améliore le système de santé grâce à un financement par les communautés. Le *TRACnet* au Rwanda permet la lutte contre les pandémies grâce à la technologie de l'information. La *santé mobile* (*mobile health* ou *mHealth*) est en expansion et devient populaire, alors qu'on a créé des centres innovants au Kenya, en Ouganda, en Afrique du Sud et au Rwanda. Dans ces pays, les campagnes promotionnelles s'intensifient parmi les spécialistes, et les systèmes implantés se transforment en une assurance de santé rurale. De manière innovatrice et améliorée, la collecte de données, la surveillance des malades (pendant et après leurs séjours en hôpital), les diagnostics, la réaction aux désastres et le suivi à distance sont expérimentés et apportent des bénéfices (Ministère de la santé, 2009).

Sur le plan de la sécurité sanitaire, des technologies récentes diminuent la contrefaçon des produits pharmaceutiques bénéfiques aux populations. Opérant en mode *cybersanté*, un réseau d'entreprises sociales fournit le service de téléphone cellulaire ciblant cette dérive au Ghana et au Nigeria. Qualifiée comme un exemple d'utilisation de *petites technologies pour répondre à de gros problèmes*, cet exemple permet aux utilisateurs d'envoyer gratuitement un message textuel avec un code de vérification à un partenaire en Europe contre une réponse instantanée concernant leurs médicaments. Cette pratique constitue par ailleurs une interface permettant aux populations, en plus d'authentifier des médicaments qui leur sont destinés, de bénéficier de ceux-ci à des prix accessibles.

À cet égard, un programme est construit sur la base de cette technologie, et une infrastructure évolutive et extensible à d'autres régions est mise en place. Proche des mécanismes à l'œuvre dans les pays développés, une plateforme innovatrice comme celle-là accélère et rend efficace des solutions pratiques pour préserver la santé. Un tel modèle ne devrait-il pas être renforcé par la coopération internationale pour combattre plus efficacement le commerce mondial des médicaments contrefaits, tout comme pour s'attaquer à d'autres problèmes de sécurité des médicaments tels que le soutien à distance pour les populations âgées (Ministère de la santé, 2009)? Il s'agit là d'une innovation sociale destinée à un contrôle qualitatif dans un domaine sensible. L'effet bénéfique concerne directement les populations puisque cette IS vise, en bout de ligne, à leur offrir un meilleur service sur les circuits d'achat, y compris l'obtention et le suivi des médicaments de bonne qualité à des coûts beaucoup plus abordables qu'en l'absence de cette innovation. Ce dernier exemple illustre la possibilité d'un transfert des savoirs du Sud vers le Nord en se basant sur la spécificité des systèmes, l'offre des services, l'information, le leadership et la gouvernance (Dadwal et Syed, 2013).

La télémédecine au Cameroun, au Ghana, au Mali et au Rwanda s'est innovée dans le système de données, la structure et la gouvernance sanitaire, la technologie mobile, l'informatique médicale et la flotte mobile en pédiatrie en adoptant comme formules opératoires : la prise en charge à distance; la collecte d'informations sanitaires et hospitalières; l'intranet par interconnexion nationale des établissements; l'e-gouvernance par vidéoconférence entre structures centrées et décentralisées à travers des portails Web; et la collaboration d'acteurs concernés (Ministère de la santé, 2009).

Un autre exemple, une assurance santé dénommée *assurance à base communautaire*, s'est implantée au Burkina Faso. De plus en plus partagée, la formule est appropriée pour les environnements pauvres en ressources. La stratégie vise à améliorer l'accès des populations rurales aux soins de santé modernes en offrant un régime fondé sur les traditions nationales et locales de solidarité. La typologie comprend des arrangements informels de partage des risques, un modus operandi et des valeurs sous-jacentes à la solidarité et à la réciprocité. La formalisation des structures et des approches à l'œuvre constitue un pas vers une modélisation institutionnelle. La participation communautaire requiert les mêmes ressorts en plus de la mutualité et une adaptation (Sommerfeld, Sanon, Kouyate et Sauerborn, 2002).

L'interaction des ressources locales et exogènes

Les technologies locales et l'usage des technologies importées est un sujet étudié en mettant en relief le genre en Afrique (Buskens et Webb, 2009). Si l'usage des TIC constitue en soi une innovation, l'étude d'une telle innovation devient pertinente lorsqu'on en perçoit des impacts substantiels ou lorsqu'on considère ses effets à travers les institutions directrices et ses politiques dans un pays. En Afrique, cette observation se compare avec d'autres cadres continentaux. Les dimensions fondamentales sont de l'ordre de la facilitation de l'entrepreneuriat innovateur par l'incubation, la quantification des impacts et la gouvernance au service de la collectivité.

Innover sur la microfinance apparaît comme un chemin indispensable de nos jours, même si elle présente encore des défis en termes d'équilibre entre les aspects social et financier (Gueyié, Manos, & Yaron, 2013). L'ouvrage dirigé par Sireau (2011) documente très bien ce besoin et ce type d'innovation. En effet, la théorisation du franchisage montre comment se diffusent les innovations sous-jacentes dans plusieurs contextes. Du processus d'implantation aux applications dans un secteur social comme celui de la santé, cette théorisation fonde la stratification des stratégies, même si la mise à l'échelle comme telle est un goulot d'étranglement à cause des défis de croissance rencontrés par les entreprises sociales.

Au Sénégal, assurer l'implantation d'un groupe social a nécessité une innovation dans la structuration et l'habilitation d'acteurs sociaux vulnérables. Cette expérience s'est réalisée grâce à un cadre offert par l'espace associatif pour la mobilisation d'acteurs sociaux et l'éducation populaire. Cette approche permet aux individus vulnérables de s'identifier, d'accéder aux biens et services, de défendre leurs intérêts et de s'insérer dans les structures sociales. Face aux difficultés d'accès à la terre, au financement bancaire et aux intrants agricoles, les femmes du delta du fleuve Sénégal ont fédéré les groupements et associations productrices de la Région de Saint-Louis pour créer une mutuelle d'épargne et de crédit. Cette organisation régionale touche la majorité des programmes de développement qui mettent les villes et les campagnes en interaction. Les facteurs de succès de cette dynamique comprennent un leadership avec des compétences techniques, des capacités relationnelles, une ouverture sociale, un accompagnement approprié, une appropriation d'organisations reconnues et soutenues par les pouvoirs publics et des partenaires au développement. On assiste à une restructuration à un niveau global, ce qui renforce les aptitudes et repositionne stratégiquement les acteurs marginalisés (Ndiaye, 2010). Quant aux pouvoirs publics, ceux-ci doivent se positionner face aux IS. Celles-ci représentent un défi d'institutionnalisation, de régulation, de réglementation, de structuration, bref, de gouvernance, au regard des multiples potentialités qu'elles portent en Afrique, mais aussi des occasions qu'elles suscitent, même du point de vue de l'analyse, à partir des expériences comparatives dans d'autres contextes et cadres géographiques.

Du fait de leur ancrage dans le milieu, de leur finalité non lucrative et de leur engagement civique, ces innovations jouent divers rôles. D'une part, la détection et la systématisation de la demande sociale sont propices aux innovations, puisqu'il prévaut un potentiel proactif consistant en la transformation d'initiatives spontanées en projets mobilisateurs structurés. D'autre part, la production et la distribution de biens et services contribuent à la revitalisation socio-territoriale où les organismes sans but lucratif s'imposent comme des structures alliant communautarisme, solidarité et humanisme dans la mesure où ils favorisent des approches hybrides permettant la collaboration de divers acteurs sous une direction locale partagée⁷.

Ainsi, on assiste à une revitalisation territoriale et sectorielle grâce à de nouveaux financements, ressources, partenariats, emplois et acteurs. Les stratégies concernent le pragmatisme et une dynamique autogérée, flexible et personnalisée réduisant l'asymétrie d'information entre le sociétaire et l'organisation et favorisant la proximité sociale, l'ancrage socio-territorial, l'autopromotion et l'autonomisation (Ndiaye, 2000). Il s'agit d'une internalisation contraire à toutes logiques sectorielles, hiérarchiques, standardisées et capitalistes. Toutefois, les défis ont pour noms : durabilité des systèmes, permanence, gouvernance, régulation, institution, coordination et finalité.

L'interaction des technologies locales avec les outils importés reste un sujet à creuser afin de situer, d'une part, l'originalité des objets et des formules opératoires et, d'autre part, la préséance quant au déploiement des innovations incluant les retombées multiformes qu'elles génèrent. D'ailleurs, cette préséance, qu'il faudrait élargir dans d'autres domaines, est établie dans le cas d'une dynamique monétaire dont la genèse est avant tout africaine. Cette dynamique monétaire pour une économie de participation populaire, de rapprochement d'acteurs et d'inclusion financière constitue une IS de plus en plus prisée en Afrique, même si une collaboration incluant l'Amérique du Nord (Canada, États-Unis), le Cameroun, la Côte d'Ivoire et le Togo, s'affiche en la matière en ciblant l'économie numérique, le transfert d'argent et le commerce électronique alors qu'on recourt à l'écosystème d'un réseautage constitué du gouvernement municipal, des banques, des clients, des commerçants et des entreprises par la simple utilisation d'un cellulaire (Afrique média TV, 2020).

Les principales trajectoires de l'étude des IS en Afrique et leurs objectifs

Au total, l'IS en Afrique subsaharienne a été étudiée suivant quatre principales trajectoires avec des objectifs bien ciblés (Tableau 3).

Tableau 3 : Typologie des études de l'IS en Afrique subsaharienne

Approche	Caractéristiques	Objectif
Théorique et empirique	Outils et méthodes alternatifs applicables dans différents domaines de développement	Connecter les savoirs importés et locaux dans l'expérimentation des partenariats multisectoriels
Politique et institutionnelle	Mécanismes de suivi et de gestion	Tirer profit des potentiels du marché, améliorer les revenus, transformer les défis en occasions
Territoriale et endogène	Reconnaissance et appui d'innovations locales	Favoriser le développement endogène par l'usage des savoirs locaux et l'autonomisation par l'apprentissage collectif
Pédagogique et adaptative	Construction de capacités et mise en place d'organisations	Expérimenter diverses approches en vue de l'apprentissage organisationnel en fonction des besoins locaux dans des secteurs de développement proches des communautés

Ndongo & Klein (2020)

- La première trajectoire est théorique. Elle présente des outils et méthodes alternatifs appliqués dans différents domaines. En matière agricole par exemple, on renforce le capital social par un cadre systémique. Cette perspective permet d'établir une connexion entre les savoirs exogènes et endogènes et leur greffe à travers l'expérimentation de partenariats multisectoriels (*multistakeholder*) pour promouvoir, par exemple, l'innovation par des fermiers. Il s'agit là d'une trajectoire qu'on retrouve dans les pistes pastorales (*rangelands*), où l'action collective a été mise de l'avant pour la diversification des revenus chez les nomades bien établis. Aussi, les statuts et les réseaux sociaux permettent l'adoption de pratiques et technologies agricoles.
- Le contexte de politiques et d'innovations institutionnelles axées sur le marché constitue la deuxième trajectoire. Les systèmes d'information et de savoir en matière végétale sont mis en évidence. C'est ainsi que l'innovation rurale peut être renforcée dans la perspective d'une autonomisation destinée à tirer profit du potentiel de marché et améliorer les revenus, ou à transformer les défis en occasions pour des jeunes riziculteurs kenyans. Certaines alliances favorisent l'apprentissage par de nouvelles façons de faire, alors que se découvrent des mécanismes de financement alternatifs. Le suivi du résultat des innovations sociales et institutionnelles peut finalement se faire dans la gestion des ressources naturelles. Le lien entre participation et partenariat permet d'examiner le rôle des chercheurs comme accompagnateurs des processus d'innovation.
- La troisième trajectoire met en exergue le rôle instituant des territoires. Elle comprend : la reconnaissance avant tout des innovations locales suivi de leur appui; l'établissement d'organisations pour assurer un développement endogène durable en recourant aux savoirs locaux comme pont entre différentes parties prenantes; une expérimentation dans les Centres villageois d'information et de communication, comme le montrent au Rwanda le cas des *Village Information and Communication Centres* et celui au Kenya des Écoles d'agriculteurs de terrain pour l'autonomisation rurale en vue de l'apprentissage dans la gestion intégrée des éléments nutritifs.
- La quatrième trajectoire prend la forme d'une pédagogie adaptative vouée à la construction des capacités pour encourager des innovations conjointes. En ciblant le cadre rural et le secteur agricole, on distingue, sous une forme expérimentale : le renforcement des capacités interinstitutionnelles; le développement des compétences en recherche; la facilitation du changement par l'émancipation de la communauté; et l'intégration des parties prenantes.

En fin de compte, examiner l'innovation sociale en Afrique soulève la question de la revalorisation des savoirs locaux, des valeurs locales et de la mise en œuvre de ceux-ci. À cet égard, l'IS apparaît comme un pivot développemental. Si elle permet le développement, celui-ci est favorisé autant au niveau micro que macro, car les implications et impacts sont réciproques, réciprocity documentée par la coexistence et l'interaction des deux niveaux. Cela est d'autant plus pertinent que le développement considéré ici dans sa déclinaison territorialisée est le point de convergence ou de rencontre des deux dimensions que Moulart et Nussbaumer (2008) ont systématisé de manière ontologique, actionniste, procédurale et évaluative, avec un recentrage sur le concept de territoire. Par ce concept, le champ des IS en Afrique offre ainsi un terrain fertile de connaissances. Cette fertilité est liée à la complexité de ce champ qu'il faut aborder avec des lunettes à la fois pluri-, trans- et interdisciplinaires lorsqu'on veut privilégier des visées développementales. Cela devrait se faire en fonction des origines, des fondements, des facettes, des dimensions, des logiques, des paradoxes, des orientations, de la philosophie, de l'axiologie et de l'éthique—bref, de la gouvernance propre aux attributs contextuels du développement que, d'ailleurs, le contexte devrait structurer et restructurer de manière dynamique et adaptée au bien commun et aux milieux de vie.

LES ÉLÉMENTS DE CONCLUSION

Cet état des savoirs montre que l'IS en Afrique subsaharienne constitue un champ d'étude multidimensionnel qui présente

des variantes convergentes et divergentes. L'IS dans ce contexte s'avère importante dans la conception des politiques, dans l'amélioration des systèmes d'administration publique et dans l'accès équitable aux services essentiels.

En Afrique subsaharienne, l'IS est ancrée dans le territoire. À cet effet, l'étude sur le Sénégal menée par Ndiaye (2011) cible le cadre du territoire local pour mettre en exergue quatre dimensions analytiques: la dimension institutionnelle, qui porte sur les dynamiques de gouvernance territoriale; la dimension économique, qui concerne le processus de développement local ou de revitalisation territoriale; la dimension technique, qui porte sur la dynamique de planification locale; et la dimension académique, qui a trait à l'ancrage territorial des universités. Ces dimensions suggèrent l'étude de la nature et de la portée des dynamiques alternatives que favorise l'ancrage territorial des initiatives. Seulement, le décalage entre mode de régulation extraverti officiel et initiatives construites à l'intérieur des communautés va de pair avec le déploiement d'innovations encore interstitielles. Les pratiques, la connectivité entre contextes, la faisabilité et les domaines d'application ouvrent des axes de recherche dont les aspects théoriques et analytiques s'articulent sur les milieux où résident des rapports de collaboration et de tension au sein des communautés ainsi qu'entre celles-ci et l'environnement global.

Cette exploration a montré les différents repères à partir desquels les IS en Afrique subsaharienne peuvent être instituées au sein d'une société en transition, où existent des potentialités exceptionnelles en matière de ressources. Pour de futures recherches, il s'agira d'examiner ces repères pour lancer un chantier permettant non seulement la découverte des trajectoires historiques, mais la mise en route d'un renouvellement d'approches susceptibles de réorienter de manière authentique le développement dont ce continent a tant besoin, mais un développement qui repose sur des bases endogènes, voire sur un leadership endogène, même si les ressources exogènes sont nécessaires, comme nous l'avons démontré.

Tels sont les défis et les occasions qui se présentent en matière de travail scientifique sur les IS en Afrique subsaharienne. Si l'IS est analysée dans certains contextes comme une stratégie de développement, elle est davantage considérée en Afrique comme l'ingrédient essentiel d'un certain mode de vie. Ainsi, sa vocation première n'est pas de servir le développement économique selon le modèle extraverti en vigueur, bien qu'elle puisse cibler des problèmes sociaux tels que la pauvreté ou la marginalisation. Cependant, sa traduction et sa manifestation dans les espaces sociologiques en fait un puissant outil, car elle raffermi les liens sociaux sans lesquels la solidarité, la réciprocité et le réseautage ne sauraient être possibles.

En résumé, l'IS en Afrique subsaharienne se caractérise par une forte présence de modèles importés historiquement, une informalisation institutionnelle faisant pourtant d'elle un palliatif aux insuffisances de l'État et une formulation conjointe dans un contexte de prédominance de l'agriculture. Ici, différentes approches donnent lieu à un apprentissage social qui débouche sur la mise en place de plateformes vouées à la construction de partenariats et de réseaux permettant aux parties prenantes de travailler ensemble pour des buts communs, tout en recherchant un apprentissage interpersonnel et collectif, et une transformation des normes et des pratiques qui forment le système institutionnel.

Toutefois, la véritable praxis reste encore limitée par l'absence de principes directeurs ou de recherches scientifiques mettant de tels principes en exergue, encore que l'IS dans le contexte africain apparaît comme un concept fondamental à la mode dans la recherche pour le développement, l'adaptation, l'imitation et la mise en œuvre de nouvelles technologies. Ces approches et méthodes ont une pertinence et une signification sociales et économiques dans des contextes spécifiques (Sanginga et al., 2009), alors que conjonction, coopération et intégration au niveau des dynamiques communautaires sectorielles s'imposent fondamentalement (German et al., 2012). Par ailleurs, d'autres notions simples accompagnent l'IS en prenant une connotation particulière traduite par exemple dans la tontine ou la microfinance en contexte africain, puisqu'elles incorporent les valeurs inhérentes à ce continent : regroupement, interaction, communauté,

solidarité, décentralisation, coordination, démocratie, concertation, partenariat, fédération/confédération, réseau et amitié (Ouédraogo et Gentil, 2008; Essombe-Edimo, 1993).

Soulignons que la diversité géographique de ce contexte est un atout comparable, exportable et utilisable dans d'autres régions du monde suivant une logique de partage et d'échange des connaissances. C'est ce que donne à voir cette étude de cas de l'Afrique où, à partir de repères communs, on aboutirait à une analyse des convergences et divergences sous l'angle des IS pour la construction d'une société mondiale où prévaut l'inclusion avec une conjugaison multiforme des valeurs moins exposée aux affres d'un modèle mondialisé, capitaliste et néolibéral, qui a perdu le contrôle de son développement. Il devrait donc prévaloir des interactions sociogéographiques, territoriales et même politico-idéologiques obligeant un apprentissage interactif en fonction des potentiels et opportunités, d'une part, et des contraintes et menaces somme toute propres à chaque contexte, d'autre part. L'IS apparaît ainsi comme un bouclier vivifiant des dynamiques et valeurs humaines. Elle pourrait être redéfinie comme toute transformation volontairement motivée par des principes actionnistes, des mécanismes opératoires, des systèmes d'idées et des structures de gouvernance des dynamiques vouées à la dignité humaine dans un environnement social collectiviste où l'ancrage socio-territorial est très marqué tout en préservant les valeurs qui l'authentifient, mais qui sont orientées vers la construction d'une société humainement inclusive où les peuples peuvent jouer un rôle déterminant.

En définitive, nous apprenons—et pouvons le transmettre et le transférer à partir des expériences présentées—qu'en plus de la focalisation sur la nouveauté productive, technologique, affairiste, institutionnelle et politique (Sanginga et al., 2009), l'IS, dans la perspective de cet article, est tournée vers l'amélioration des conditions de vie et de la dignité humaine. Cette approche se combine avec une définition mettant en avant :

1. La production de biens et services avec des bénéfices socio-humains immédiats;
2. Les collaborations sociales en contexte d'arrangements organisationnels formels ou informels produisant une valeur ajoutée sur les moyens de subsistance et l'interrelation des acteurs;
3. Une perspective hybride où les produits, services, modèles et pratiques rencontrent les besoins sociaux nécessitant de nouvelles collaborations.

L'exploration des écrits sur les IS en Afrique subsaharienne, que nous bouclons ici, aurait avantage à être complétée par une enquête de terrain en profondeur. Le contexte sociohistorique de l'Afrique apparaît comme une source et un laboratoire pertinents pour le nouveau paradigme en sciences humaines qui met davantage l'accent sur la valorisation des « paradigmes du Sud » et sur la co-construction de la connaissance (De Sousa Santos, 2016), laquelle est impérative si nous voulons reconnaître les potentiels et les émergences présents en milieu africain.

NOTES

1. C'est le lieu de remettre en question la définition même du concept de « pauvreté » tel qu'il est utilisé et enseigné aujourd'hui depuis sa conception aux Nations unies. Ne devrait-on pas le concevoir et conceptualiser à travers les facteurs déterminants, comme la disponibilité des ressources locales plutôt que de la mesurer par rapport à l'indicateur conventionnel qu'est le dollar?
2. Nous renvoyons ici à la sociologie des absences dénoncée par De Sousa Santos (2016).
3. Nous donnerons des exemples concrets dans la section consacrée aux cas.
4. Voir entre autres Cardoso et Faletto (1969).
5. Pour une synthèse de l'approche de l'économie sociale et solidaire, voir Klein, J.-L (2019).
6. Voir à cet égard Bassand et Guindani (1983).
7. Pour la notion de leadership local partagé, voir Klein (2016).

REFERENCES

- Afrique média TV (2020). Entretien exclusif du directeur général de Paykap-Fricacoin, Dr. Dalvarice Ngoudjou, présenté par Victoire Dimala. *YouTube*. URL : <https://www.youtube.com/watch?v=MVDOOINckKY> [30 mars 2020].
- Amin, Samir. (1972). Le modèle théorique d'accumulation et de développement dans le monde contemporain. La problématique de transition. *Revue Tiers Monde*, 52, 703–726.
- Assidon, Elsa. (2002). IV / L'ajustement structurel. In, E. Assidon (dir.), *Les théories économiques du développement* (pp. 58–75). Paris : La Découverte.
- Banerjee, Swati, Carney, Stephen, & Hulgard, Lars. (2020). *People centered social innovation: Global perspectives on an emerging paradigm*. New York: Routledge.
- Bassand, Michel & Guindani, S. (1983). Maldéveloppement régional et luttes identitaires. *Espaces et sociétés*, 42, 13–26.
- Boufoy-Bastick, Beatrice. (2012). La créolisation linguistique: une revendication identitaire aux Antilles. doi : 10.15388/Verb.2012.3.4966
- Buskens, Ineke, & Webb, Anne. (2009). *African women and ICTs: Investigating technology, gender and empowerment*. London, UK: Zed Books.
- Cardoso, Fernando H., & Faletto, Enzo. (1969). *Dependencia y desarrollo en America Latina*. Mexico: Siglo Veintiuno.
- Collier, Paul. (2007). *The bottom billion: Why the poorest countries are failing and what can be done about it*. New York, NY: Oxford University Press.
- Collier, Paul. (2010). *The plundered planet: Why we must—and how we can—manage nature for global prosperity*. New York, NY: Oxford University Press.
- Coraggio, José-Luis. (2016) Comprendre le passé pour penser l'avenir : les gauches en Amérique du Sud. Dans J.-L. Laville & J.-L. Coraggio (dir.), *Les gauches du XXI^e siècle*. Buenos Aires, Le bord de l'eau, pp. 21–53.
- Dadwal, Viva & Syed, Shamsuzzoha B. (2013). Reverse innovation in policymaking: A new frontier? *Optimum: The Journal of Public Sector Management*, 43(1), p. S4.
- De Sousa Santos, Boaventura. (2016). *Epistemologies of the South: Justice against epistemicide*. London: Routledge.
- Djade, Komi. (2011). *L'économie informelle en Afrique subsaharienne*. Paris, FR : L'Harmattan.
- Ela, Jean-Marc. (1998). *Innovation sociale et renaissance de l'Afrique noire: Les défis du « monde d'en-bas »*. Paris, FR : L'Harmattan.
- Essombe-Edimo, Jean-Roger. (1993). Contribution à l'analyse essentielle de la tontine africaine. *Africa Development/ Afrique et Développement*, 18(2), 111–122.
- Favreau, Louis, & Abdou Salam Fall, Abdou. (2007). *L'Afrique qui se refait: Initiatives socioéconomiques des communautés et développement en Afrique noire*. Québec, QC : Presses de l'Université du Québec.
- Gazibo, Mamoudou, & Olivier Mbabia, Olivier. (2018). *Index de l'émergence en Afrique*. Niamey, NE : PRAME.
- German, Laura, Mowo, Jeremias, Amede, Tilahun, & Masuki, Kenneth. (2012). *Integrated natural resource management in the highlands of Eastern Africa*. New York, NY: Earthscon.
- Gueyié, Jean-Pierre, Manos, Ronny, & Yaron, Jacob. (2013). *Microfinance in developing countries: Issues, policies and performance evaluation*. New York, NY: Palgrave Macmillan.
- GUNi. (2017). *Higher Education in the World 6: Towards a Socially Responsible University: Balancing the Global with the Local*. Barcelona, ES. URL: <http://www.guninetwork.org/report/higher-education-world-6> [19 juillet 2019].
- Hart, Keith. (2016). Afrique : en attendant l'émancipation. Dans J.-L. Laville, & J.-L. Coraggio (dir.) *Les gauches du XXI^e siècle*. Buenos Aires, Le bord de l'eau, pp. 361–355.
- Heba, Ahmed Nassar. (2008). Quelques conséquences sociales des programmes d'ajustement structurel. *Égypte/Monde arabe*, Première série, 12–13 (1993). doi : 10.4000/ema.1262
- Herrle, Peper, Fokdal, Josefine, & Ley, Astrid. (2013). New urban players in Africa and Asia: The role of grassroots organizations. In A. Harald, A. Mieg, & K. Töpfer (dir.), *Institutional and Social Innovation for Sustainable Urban Development* (pp. 146–161). New York, NY: Routledge.

Ndongo & Klein (2020)

- Howaldt, Jürgen, Kaletka, Christoph, Schröder, Antonius, & Zirngiebl, Marthe. (2018). *Atlas of social innovation: New practices for a better future*. Dortmund, DE: TU Dortmund University.
- Hugon, Philippe. (2009). *La crise en Afrique*. URL : <https://www.diploweb.com/La-crise-en-Afrique.html> [19 juillet 2019].
- Kanté, Souleye. (2002). *Le secteur informel en Afrique subsaharienne francophone: vers la promotion d'un travail décent*. Genève: Document de travail sur l'économie informelle, Bureau international du Travail. URL : https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/—ed_emp/documents/publication/wcms_122219.pdf [17 avril 2020].
- Klein J-L. (2014). Innovation sociale et développement territorial. Dans J-L. Klein, J-L. Laville, & F. Moulaert (dir.) *L'innovation sociale*, Toulouse, FR. ÉRÈS, pp. 115–139.
- Klein, Juan-Luis, & Harrisson, Denis. (2007). *L'innovation sociale: émergence et effets sur la transformation des sociétés*. Québec, QC : Presses de l'Université du Québec.
- Klein, Juan-Luis, Boucher, Jacques L, Camus, Annie, Champagne Christine, & Yanick Noiseux (2019) (dir.) *Trajectoires d'innovation : des émergences à la reconnaissance*. Québec, QC : Presses de l'Université du Québec, p. 387.
- Klein, Juan-Luis, Laville, Jean-Louis, & Moulaert, Frank. (2014). *L'innovation sociale*. Toulouse: ÉRÈS.
- Klein, Juan-Luis. (2008). Territoire et régulation. *Cahiers de recherche sociologique* (Sociologie, UQAM) 45, pp: 41–58. doi : 10.7202/1002498ar.
- Klein, Juan-Luis. (2016). Le leadership : un facteur vital pour le développement territorial. Dans É. Glon, & B. Pecqueur (Dir.), *Au cœur des territoires créatifs. Proximités et ressources territoriales*. Rennes, Presses Universitaires de Rennes, pp, 49–57.
- Klein, Juan-Luis. (2017). L'innovation sociale au cœur de l'analyse de la transformation sociale. La programmation scientifique du CRISES 2014-2020. *Cahiers du CRISES*. URL: https://crises.uqam.ca/wp-content/uploads/2019/02/CRISES_ET1703.pdf.
- Klein, Juan-Luis. (2019). Économie sociale et solidaire : une dynamique en transformation. Dans P. Beaudet, D. Caouette, P. Haslam, & A. Benhmade (Dir.), *Enjeux et défis du développement international*. Ottawa, ON : Presses de l'Université d'Ottawa, pp. 367–373.
- Lelart, Michel. (1990). *La tontine : pratique informelle d'épargne et de crédit dans les pays en voie de développement*. Paris, FR : John Libbey Eurotext.
- Leloup, Fabienne, Moyart, Laurence, & et Pecqueur, Bernard. (2003). Le développement local en Afrique de l'Ouest: quelle(s) réalité(s) possible(s)? *Mondes en développement*, 4(124), 95–112.
- Lévesque, Benoît, Fontan, Jean-Marc, & Klein, Juan-Luis. (2014). *L'innovation sociale : les marches d'une construction théorique et pratique*. Québec, QC : Presses de l'Université du Québec.
- Ly, Boubakar. (1985). La socialisation des jeunes dans les villes du tiers-monde: Le cas de l'Afrique. *Revue Internationale de l'Éducation*, 31(4), 413–427.
- Mbock, Charly Gabriel. (2001). Social sciences and the social development process in Africa. In OECD, *Social Sciences and Innovation* (pp. 156–171). Paris, FR : OECD Publications Service.
- Ministère de la Santé. (2009). *Agence Nationale de Télésanté et d'Informatique Médicale*. Bamako: Ministère de la Santé Mali.
- Misati, Roseline Nyakerario. (2010). The role of the informal sector in investment in Sub-Saharan Africa. *Int Entrep Manag J* 6, 221–230. URL: <https://doi-org.proxy.bib.uottawa.ca/10.1007/s11365-010-0147-y>.
- Moulaert, Frank, & Nussbaumer, Jacques. (2008). *La logique sociale du développement territorial*. Québec, QC : Presses de l'Université du Québec.
- Moulaert, Frank, & MacCallum, Diana. (2019). *Advanced introduction to social innovation*. Cheltenham, UK: Edward Elgar.
- Moulaert, Frank, MacCallum, Diana, Mehmood, Abid, & Hamdouch, Abdelillah. (2013). *The international handbook on social innovation*. London : Edward Elgar.
- Moyo, Dambisa. (2009). *Dead aid: Why aid is not working and how there is a better way for Africa*. Toronto, ON: Douglas and McIntyre.

- Ndiaye, Sambou. (2006). Innovations socio-territoriales et reconfiguration de l'architecture institutionnelle locale en contexte de précarité: l'expérience de l'entrepreneuriat communautaire sénégalais. *Revue Économie et Solidarités*, 37(1), 2007, 143–158.
- Ndiaye, Sambou. (2010). Itinéraire et innovations sociales en milieu associatif d'Afrique de l'Ouest : l'expérience du Sénégal. *Nouvelles pratiques sociales*, 23(1), 192–205.
- Ndiaye, Sambou. (2011). La reconstruction de l'Afrique au 21^e siècle : la perspective des innovations socio-territoriales, texte présenté à la 13^e assemblée générale du CODESRIA sur *L'Afrique et les défis du 21^e siècle*. Maroc: Rabat. URL : http://www.general.assembly.codesria.org/IMG/pdf/Sambou_Ndiaye.pdf [16 octobre 2013].
- Ndiaye, Sambou. (2013). Perspectives de reconstruction en Afrique de l'Ouest: la piste des innovations socio-territoriales. Chaire de recherche du Canada en organisation communautaire (CRCOC), Cahier 13-03. URL : <http://w4.uqo.ca/croc/Fichiers/cahiers/1303%20-%20Ndiaye,%20Sambou.pdf> [21 juillet 2019].
- Ndongo, Mebometa. (2015). La désétatisation en Afrique : un processus d'influence externe et d'incubation locale au Sénégal. *Revue Interventions économiques* 53. URL : <http://interventionseconomiques.revues.org/2647> [21 juillet 2019].
- Ndongo, Mebometa. (2010). *L'intervention de la Banque mondiale et la reconfiguration institutionnelle au niveau local : analyse de huit projets de développement urbain au Sénégal (1972–2006)*. Thèse de PhD. Québec, QC : Université du Québec à Montréal, Canada.
- Nicholls, Alex, Simon, Julie, & Gabriel, Madelaine (dir.). (2015). *New frontiers in social innovation research*. London, UK: Palgrave Macmillan.
- Ntakirutimana, Jean B., & Kabano, Alphonse. (2013). Pour une approche écolinguistique du plurilinguisme dans la zone CEPGL-EAC. *Synergies Afrique des Grands Lacs*, 2, 113–132.
- OCED. (2001). *Social sciences and innovation*. Paris: OECD Publications Service.
- Olivier de Sardan, Jean-Pierre. (2010). Développement, modes de gouvernance et normes pratiques (une approche socio-anthropologique). *Revue canadienne d'études du développement*, 31(1-2), 5–20.
- ONU. (2008). *Innovation for sustainable development: Local case studies from Africa*. New York, NY: United Nations.
- Ouédraogo, Alpha, & Gentil, Dominique. (2008). *La microfinance en Afrique de l'Ouest : Histoires et innovations*. Ouagadougou: CIF-Karthala.
- Punam, Chuhan-Pole, & Angwafo, Manka. (2011). *Yes Africa can: Success stories from a dynamic continent*. Washington, DC: World Bank.
- Sanginga, Pascal C., Waters-Bayer, Ann, Kaaria, Susan, Njuki, Jemimah, & Wettasinha, Chesha. (2009). *Innovation Africa: Enriching farmers' livelihoods*. London, UK: Earthscan.
- Shadrack Frimpong, Russell, Allison R. & Handy, Femida. (2019). Re-imagining community development: the Cocoa360 model. *Research handbook on community development*. URL: <http://www.cocoa360.org/doc/book.pdf> [22 avril 2020].
- Sireau, Nicolas. (2011). *Microfranchising: how social entrepreneurs are building a new road to development*. Sheffield, UK: Greenleaf.
- Sommerfeld, Johannes, Sanon, Mamadou, Kouyate, Bocar A., & Rainer. (2002). Informal risk-sharing arrangements (IRSAs) in rural Burkina Faso: Lessons for the development of community-based insurance (CBI). *The International Journal of Health Planning and Management*, 7(2), 147–163.
- Supriya, Routh, & Borghi, Vando. (2016). *Workers and informal economy – Interdisciplinary perspectives*. New York, NY: Routledge.
- Tche, Jacob. (2009). Role of microfinance saving in Cameroon: A neo-structuralist analysis. *International Journal of Development Issues*, 8(1), 48–60. doi:10.1108/14468950910967065
- Tremblay, Diane-Gabrielle, Klein, Juan-Luis & Fontan, Jean-Marc. (2016). *Initiatives locales et développement socio-territorial*. 2^e ed. Presses de l'Université du Québec/Téluq.

Ndongo & Klein (2020)

Westlund, Lena, Holvoet, Katrien, & Kébé, Mustapha. (2008). *Achieving poverty reduction through responsible fisheries: Lessons from West and Central Africa*. Rome: Food and Agriculture Organization of the United Nations.

LES AUTEURS / ABOUT THE AUTHORS

Mebometa Ndongo est enseignant et chercheur au Laboratoire des médias audiovisuels pour l'étude des cultures et des sociétés multiculturelles – LAMACS à l'Université d'Ottawa, 55 Laurier Est (10156-10159), Ottawa, ON, K1N 6N5. Courriel: mndongo@uottawa.ca

Juan-Luis Klein est professeur titulaire au Département de géographie de l'Université du Québec à Montréal et membre du Centre de recherche sur les innovations sociales (CRISES), CP. 8888, Centre-Ville, Montréal, QC. H3C 3P8. Courriel : klein.juan-luis@uqam.ca